LES MLP ONT-ELLES DÉJÀ DÉCIDÉ D'ABANDONNER LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE À MARSEILLE ?

Alors que des discussions sont engagées depuis des mois sur la rémunération des SCIC pour garantir la pérennité du modèle de distribution de la presse, et que l'État reconnaît lui-même les difficultés de la filière en accordant des aides à la distribution dont les dépositaires ne bénéficient pas, la direction de MLP a décidé, ce jour, de suspendre, les livraisons de magazines à notre dépôt.

Cette décision incompréhensible envoie un signal contradictoire avec les discours tenus et les positions affichées depuis des mois sur la recherche d'une solution pour garantir la pérennité de la distribution de la presse sur notre zone de diffusion.

Elle intervient alors même que les salariés sont mobilisés depuis 18 jours pour défendre l'avenir de leur coopérative, de la distribution de la presse et son réseau de marchands. Elle intervient également alors que nous avons, une nouvelle fois ce jour, interpellé l'ensemble des acteurs de la filière et les pouvoirs publics pour exiger des réponses concrètes et créer les conditions de la continuité de la distribution : soutien financier d'urgence, mobilisation des aides à la distribution, mutualisation du transport du dernier kilomètre.

Depuis deux ans les salariés font preuve de responsabilité. Ils ont répondu à toutes les demandes des messageries, multiplié les démarches et recherché sans relâche une issue négociée, sans jamais être entendus sur le projet qu'ils portent.

Les salariés de la CPMM ne se laisseront pas sacrifier par les fossoyeurs de la filière !

Réunis en assemblée générale, ils ont décidé de laisser aux pouvoirs publics et aux messageries le temps du week-end pour répondre à cette ultime interpellation avec des propositions garantissant la pérennité de la distribution après le 28 novembre.

Sans réponse concrète d'ici lundi, les salariés prendront toutes les dispositions nécessaires en renforçant la grève et ne s'interdiront aucun moyen d'action pour faire aboutir leurs justes revendications.

La CPMM vivra !

Marseille, le 20 novembre 2026